

Décision Générale colonial

Décision n° 69-1227/SG/AE fixant la valeur des indices de prix de salaires à prendre en compte à partir du 1^{er} janvier 1969 pour l'application des clauses de variation de prix dans les marchés passés pour le compte du Territoire.

n° 69-1227/SG/AE

Ministère MINISTERE DES AFFAIRES ECONOMIQUES	Date de publication 12 août 1969
Numéro JO n° 17 du 25/08/1969	Date du numéro 25 août 1969

TEXTE INTÉGRAL

fixant la valeur des indices de prix de salaires à prendre en compte à partir du 1er janvier 1969 pour l'application des clauses de variation de prix dans les marchés passés pour le compte du Territoire. I Indice général des salaires dans le bâtiment et les « Travaux publics en métropole (B.S.O.P.). S1 Andice salaire local du manœuvre dans le bâtiment (ind. 100). 82 Indice salaire local de l'ouvrier spécialisé OS1, 1er échelon (ind. 150). S3 Indice salaire local de l'ouvrier ou employé OS2, 1er échelon. (ind. 300). S4 Indice salaire local de l'ouvrier ou employé professionnel OP1, 1re échelon (ind. 400). S5 Indice salaire local de l'ouvrier ou employé professionnel OP 2, 1er échelon (ind. 630). 86 Indice salaire local de l'agent de maîtrise, 1er échelon (ind. 800). S7 Indice salaire local du technicien ou assimilé, 1er échelon (ind. 1100). S8 Indice salaire local du cadre ou technicien supérieur (ind. 1400). Cs Indice charges sociales (Djibouti). Lima ... Indice laminés marchands en acier A-33 (B.S.O.P.). Lmc ... Indice ronds à béton en acier Fe-E-22 (BSO-P.). Ap Indice tôles d'aluminium (B.S.O.P.). Cf...) Indice fil de cuivre (B:S.O.P.). Cm Indice pondéré natinal du prix du ciment (B.S.O.P.) Sa Indice 'sciages de sapin (menuiserie) (B.S.O.P.). F Indice de fret pour les matériaux de construction (B.S.O.P.). H Indice essences (CAF Djibouti). G Indice produits lourds du pétrole (CAF Djibouti): B Indice asphaltes et bitumes (CAF Djibouti). E Indice courant électrique H.T. à usage industriel (Djibouti): T Indice charges fiscales.